



NOTE D'INFORMATIONS – ANNÉE SCOLAIRE 2024 / 2025

Modalités d'inscription :

Le dossier est à compléter en ligne au plus tard :

Vendredi 12 juillet 2024 pour les réinscriptions

Lundi 2 septembre 2024 pour les inscriptions

Pour information : fermeture du secrétariat au public du 10 juillet au 18 août 2024

Permanence uniquement par mail et téléphone sur cette période



Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Ceux remis hors délai seront mis en liste d'attente et validés uniquement en fonction des places disponibles.

Veillez noter que les informations du Conservatoire seront principalement communiquées par mail.

Merci de prévenir aussitôt le Conservatoire en cas de changement d'adresse mail.

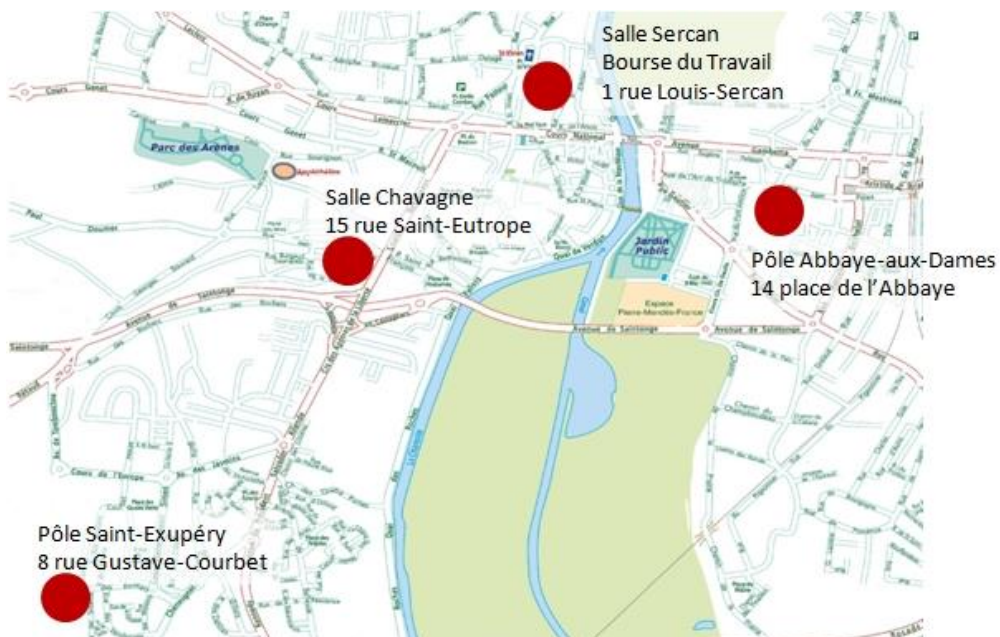
Les inscriptions définitives en classes d'éveil (musique ou danse), en parcours découverte, en formation musicale (à partir du cycle 1.3) et en cursus danse se font dans la limite des places disponibles, selon zone géographique (Saintes et communes conventionnées prioritaires) et ordre d'arrivée des dossiers.

Pour les classes instrumentales, toute nouvelle demande fera l'objet d'une convocation à un test d'orientation début septembre. La validation de l'inscription se fera uniquement après cette rencontre avec le(s) professeur(s).

Période d'activité :

- Les cours sont dispensés selon le calendrier scolaire ; les vacances débutent après les cours du samedi.
- **Date de début des cours :** Mercredi 11 septembre 2024
- **Date de fin des cours :** Samedi 28 juin 2025 après les cours ; la dernière semaine sera consacrée aux répétitions pour les élèves participants à St Ex cultive l'Essentiel (dernier week-end de Juin)

Lieux d'enseignement :



↳ **Bonnes pratiques :**

Le Conservatoire à rayonnement communal de musique et de danse de Saintes est un **établissement municipal** agréé par l'État. Il est un lieu d'apprentissage « du faire et du vivre ensemble » dans lequel les élèves sont au cœur du projet pédagogique.

L'attention, l'assiduité et la présence des élèves tout au long de l'année à l'ensemble des cours et examens jalonnant leur parcours **mais aussi aux différents projets** sont des facteurs essentiels à leur évolution musicale ou chorégraphique. **Les élèves sont tenus de participer** à l'ensemble des manifestations publiques du Conservatoire de musique pour lesquelles leur participation a été requise. **Toute absence devra être justifiée** auprès du secrétariat et anticipée chaque fois que possible.

Un travail personnel régulier est indispensable pour pouvoir appliquer les conseils des enseignants. Les parents d'élèves sont invités à s'informer régulièrement, tout au long de l'année, de l'évolution de leurs enfants auprès des professeurs qui se tiennent à leur disposition sur rendez-vous si besoin. **Afin d'aider les élèves de manière personnalisée** tout au long du cursus, des heures de soutien de formation musicale sont proposées à l'initiative de l'un des professeurs ou de l'élève.

La présence en auditeur à des concerts, auditions ou spectacles du Conservatoire et de nos partenaires culturels enrichit la culture des élèves et **fait ainsi partie de leur formation** en développant leur esprit critique, leur motivation et leur connaissance du répertoire.

Pour son bon déroulement et le respect de tous les élèves **merci de faire le maximum pour rester tout au long de l'audition** concernée ; le corps professoral s'engageant à en limiter la durée.

Le conseil d'établissement permet un échange entre les différents acteurs du Conservatoire (parents, élèves, professeurs, direction, élus et administration municipale, Abbaye aux Dames...). Des **représentants de parents et d'élèves** sont donc élus pour deux ans pour vous représenter.

L'association des parents d'élèves (APEC) propose à toutes les familles différents services et aide à la réalisation de certains projets pédagogiques (master-class, déplacements des élèves...), n'hésitez pas à vous renseigner sur ses activités et à vous y investir si vous le pouvez.

Merci de **respecter le droit à l'image** de chacun lors des différentes auditions ou spectacles du Conservatoire et de ne pas diffuser sur un média quel qu'il soit l'image d'un tiers sans son accord préalable.

↳ **Tarifs d'inscription 2024/2025 :** (cf. grille tarifaire en annexe)

Votre cotisation est établie en fonction de votre **lieu de résidence** (Saintes et communes conventionnées / Communes extérieures) mais également, pour le tarif Saintes, en fonction du **niveau de vos revenus annuels**. Le quotient familial sert de référence.

Certaines communes extérieures versent des aides financières aux familles pour accompagner la pratique artistique. Merci de vous rapprocher de votre mairie pour toute information complémentaire.

Les droits, payables en une ou plusieurs fois, sont dus pour l'année entière (cf. Règlement intérieur pour les cas particuliers).

Le règlement de votre cotisation intervient **auprès du Trésor Public après réception de votre facture dans votre espace DuoNET**.

Conservatoire Municipal de Musique et de Danse

14 place de l'Abbaye

17100 SAINTES

(2^{ème} étage de l'Abbaye-aux-Dames)

Tel : 05 46 92 50 80

Mail : conservatoire@ville-saintes.fr

Tarifs année scolaire
2024 - 2025
décision n°21-96
délibération n°2021-124
délibération n°2023-146



	TARIFS ANNUELS SAINTES									TARIFS ANNUELS EXTERIEUR*
	QF1 inférieur ou égal à 400	QF2 de 401 à 600	QF3 de 601 à 800	QF4 de 801 à 1000	QF5 de 1001 à 1300	QF6 de 1301 à 1600	QF7 de 1601 à 1800	QF8 de 1801 à 2000	QF9 supérieur à 2000	
Droit d'inscription par dossier	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	18 €
ENFANTS										
Éveil / Initiation danse / Parcours découverte	15 €	20 €	30 €	40 €	60 €	80 €	100 €	110 €	120 €	160 €
Initiation Musique (cours instrumental + éveil musical offert)	35 €	50 €	65 €	80 €	100 €	120 €	140 €	160 €	180 €	220 €
Forfait Musique (cours instrumental + formation musicale + pratiques collectives incluses) ou formation continuée	70 €	130 €	180 €	230 €	280 €	320 €	340 €	355 €	370 €	500 €
Pratiques collectives ou Formation musicale seules	15 €	20 €	30 €	40 €	60 €	80 €	100 €	110 €	120 €	160 €
Forfait Danse	90 €	110 €	130 €	155 €	180 €	200 €	220 €	235 €	250 €	340 €
Hors-cursus Danse (1 cours hebdomadaire)	50 €	70 €	80 €	100 €	120 €	140 €	160 €	180 €	200 €	300 €
ADULTES										
Forfait Musique (instrument ou chant + formation musicale + pratiques collectives incluses)	200 €	230 €	280 €	360 €	440 €	480 €	500 €	520 €	540 €	600 €
Pratiques collectives ou Formation musicale seules	35 €	50 €	75 €	100 €	125 €	140 €	160 €	170 €	180 €	200 €
Accompagnement pratique amateur (1 à 10 séances sur l'année scolaire)	35 €	50 €	75 €	100 €	125 €	140 €	160 €	170 €	180 €	200 €
Forfait Danse	110 €	130 €	150 €	170 €	190 €	210 €	240 €	270 €	300 €	400 €
Hors-cursus Danse (1 cours hebdomadaire)	75 €	90 €	110 €	130 €	150 €	170 €	190 €	210 €	230 €	320 €

2ème inscription dans une même famille (par ordre d'âge décroissant) : - 35 %
3ème inscription et suivantes dans une même famille (par ordre d'âge décroissant) : - 50 %
2ème activité (la moins chère) : - 35 %

* Possibilité d'appliquer le tarif SAINTES en cas de conventionnement de la commune d'habitation. Certaines communes versent des aides financières aux familles pour accompagner la pratique artistique. Merci de vous rapprocher de votre mairie pour toute information complémentaire.

Tarifs location année scolaire 2024 - 2025

Décision n°21-96

LOCATIONS D'INSTRUMENTS POUR L'ANNEE SCOLAIRE	TARIFS SAINTES	TARIFS EXTERIEUR
CLARINETTE	130 €	160 €
COR	130 €	160 €
CORNET	130 €	160 €
FLUTE	130 €	160 €
HAUTBOIS / COR ANGLAIS	130 €	160 €
SAXOPHONE	130 €	160 €
TROMPETTE	130 €	160 €
VIOLON OU ALTO	130 €	160 €
VIOLONCELLE	130 €	160 €
XYLOPHONE	130 €	160 €



EMPLOI DU TEMPS ÉVEIL – ANNÉE SCOLAIRE 2024 / 2025

Sous réserve d'obligations de modifications en septembre

ÉVEIL MUSICAL

L'éveil musical (PS et MS) offre à l'enfant une découverte de la musicalité par le langage et divers jeux de rythmes accompagnés ou non de musique. Par un travail sur la respiration (yoga notamment), l'enfant apprend à placer sa voix et prend conscience de son corps.

Petite Section : Groupe de 8 enfants – 30 minutes

Moyenne Section : Groupe de 10 enfants – 30 minutes

L'éveil musical (GS) permet à l'enfant d'apprendre en jouant : en parlant la musique avant d'en connaître les codes. Par une approche ludique et grâce à des instruments adaptés, les enfants développent leurs sensibilités musicale et sensorielle.

Grande Section : Groupe de 12 enfants – 45 minutes

L'éveil musical (CP) : grâce à une initiation plus matérielle et plus structurée, l'enfant développe sa musicalité par des activités adaptées à son âge, ainsi, il est sensibilisé à la lecture et à l'écriture musicale et peut utiliser et comprendre les appellations musicales.

CP : Groupe de 15 enfants – 1 heure

	Mardi Pôle Saint-Exupéry	Mercredi Pôle Saint-Exupéry
Petite Section		10h00 – 10h30
		10h30 – 11h00
Moyenne Section	17h00 – 17h30	11h00 – 11h30
Grande Section	17h30 – 18h15	11h30 – 12h15
CP	18h15 – 19h15	

PARCOURS DÉCOUVERTE (CP et CE1)

Le Parcours découverte (CP-CE1 ; GS selon les places disponibles) permet de découvrir 8 instruments dans l'année en groupe de 2 à 3 enfants. Les enfants s'initieront pendant 3 séances (30 min / semaine) à chaque instrument avec le professeur, autour de jeux et d'imitations.

- ↪ Horaire : Mercredi de 16h30 à 17h00
- ↪ Début des cours : mercredi 25 septembre
- ↪ 8 instruments découverts parmi les suivants : alto / clarinette / cor / hautbois / orgue-clavecin / saxophone / violon / violoncelle
- ↪ La découverte de la danse et du chœur ICILABA pourra être proposée ponctuellement selon le planning envoyé courant septembre

ÉVEIL DANSE

L'éveil danse : cet apprentissage initie les enfants aux fondamentaux de la danse tout en favorisant leur instinct et leur sensibilité musicale.

Il donne lieu à un spectacle de fin d'année en compagnie des plus grandes

MS : 45 minutes

GS : 45 minutes

CP : 1 heure

CE1 : 1h45 en 2 cours obligatoires

	Mardi	Mercredi
Éveil MS		15h45 – 16h30 N. ROUSSEAU Salle Sercan
Éveil GS		10h00 – 10h45 G. MARTEL Salle Sercan
Initiation 1 (CP)		9h00 – 10h00 G. MARTEL Salle Sercan
Initiation 2 (CE1) 2 cours obligatoires	17h00 – 17h45 N. ROUSSEAU Salle Sercan	14h45 – 15h45 N. ROUSSEAU Salle Sercan

Localisation des salles :

- ↪ Salle Sercan : Bourse du Travail, 1 rue Louis Sercan (proche du parking du Bois d'Amour)
- ↪ Salle Chavagne : 15 rue St Eutrope (derrière le parvis de l'église St Eutrope, proche de la Mission Locale)

ADHÉSION APEC 2024-25

L'association a pour but de :

- constituer un lien entre les parents, les élèves et tous les intervenants du conservatoire
- vous représenter auprès du Conservatoire, de sa Direction et de la Mairie ainsi qu'au conseil d'établissement
- améliorer les conditions d'enseignement, horaires et lieux
- participer à la vie du conservatoire par le biais d'animations diverses (goûters, repas lors des générales des grandes manifestations, fêtes, spectacles, animations, stages, déplacements éventuels, ...)
- obtenir des tarifs préférentiels auprès des partenaires (Blanchard Musique et Liberty Dance)



NOUVEAU L'association peut délivrer des reçus fiscaux pour les dons.

Contact : apecsaintes@outlook.fr

RÈGLEMENT

Le montant de l'adhésion est de **10 euros par famille.**

Vous pouvez régler :

- par HelloAsso : <https://bytly.in/cc8986>
ou QR code
- par chèque à l'ordre de l'APEC en remplissant le formulaire ci-dessous

A SAVOIR

L'APEC fonctionne et vous propose ses services uniquement grâce à ses bénévoles. L'APEC a besoin de bénévoles et d'adhérents pour continuer d'exister et défendre les intérêts des usagers

BULLETIN POUR LES ADHÉSIONS PAR CHÈQUE

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Mail

Elève 1 Nom Prénom

Instrument

Elève 2 Nom Prénom

Instrument

Elève 3 Nom Prénom

Instrument

Elève 4 Nom Prénom

Instrument

Elève 5 Nom Prénom

Instrument

POUR LES ELEVES INSCRITS EN DANSE



Les spectacles et projets des classes de danse sont des événements importants que l'Association des Parents d'Élèves du Conservatoire (APEC) soutient, notamment en ce qui concerne la tenue vestimentaire des élèves. Les costumes relevant des spectacles sont principalement financés par la Ville, qui en reste propriétaire mais une participation forfaitaire est demandée à chaque famille en complément, selon un tarif établi sur proposition du conseil pédagogique Danse du conservatoire. N'hésitez pas à vous rapprocher du professeur de votre enfant si vous aviez des questions à ce sujet.



Pour les spectacles 2024/2025 et en fonction du cycle auquel appartient votre enfant, la participation demandée aux familles par enfant, quel que soit le nombre de disciplines pratiquées, sera la suivante :



RÈGLEMENT

- 20 € pour les classes Éveil et Initiation
- 30 € pour les élèves du cycle 1
- 40 € pour les élèves du cycle 2
- 50 € pour les élèves du cycle 3

Vous pouvez régler par HelloAsso : <https://bit.ly/4bHRKxk> ou QR code & par chèque à l'ordre de l'APEC en remplissant le formulaire ci-dessous



BULLETIN POUR LES RÈGLEMENTS PAR CHÈQUE

Nom de l'élève

Prénom de l'élève

- Eveil / Initiation / Hors cursus = 20€
- Cycle 1 = 30€
- Cycle 2 = 40€
- Cycle 3 = 50€

COMMANDE DE MANUELS FM

Uniquement pour les familles ayant souscrit une adhésion.

RÈGLEMENT

Par HelloAsso: <https://bit.ly/3VmCkc6> ou QR code

Par chèque à l'ordre de l'APEC avec le tableau ci-dessous complété



BULLETIN POUR LES RÈGLEMENTS PAR CHÈQUE

Nom

Prénoms des élèves

Indiquez la quantité dans le carré

23.8€

Récréavents 1 / Récréaclaviers 1

Destination musique vol. 1 - Chaussebourg Le Guen Garley

25.1€

Récréavents 2 / Récréaclaviers 2

Destination musique vol. 2 - Chaussebourg Le Guen Garley

25.1€

Cycle 1.3

Destination musique vol. 3 - Chaussebourg Le Guen Garley

26€

Cycle 1.4

Jouons avec la FM vol. 4 - Pierre

26€

Cycle 2.1

Jouons avec la FM vol. 5 - Pierre

26€

Cycle 2.2

Jouons avec la FM vol. 6 - Pierre

28.6€

Cycle 2.3

Du solfège sur la FM 440.5 vol. 5 - Allerme (vol. chant et vol. lecture)

26€

Cycle 2.4

Jouons avec la FM vol. 8 - Pierre

26€

Cycle 3/CEM

Jouons avec la FM vol. 9 - Pierre

Merci de joindre un chèque du montant total, il sera encaissé uniquement à la livraison des ouvrages.